



# TRAÇABILITÉ INDIVIDUELLE DES CAPRINS

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012, DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES REPRODUCTEURS ET LES RÉFORMES :

- Report des numéros individuels sur le document de circulation
- → Notification des numéros individuels
  - pour chaque mouvement en base de données nationale







L'ABOUTISSEMENT D'UNE RÉFORME DE L'IDENTIFICATION COMMENCÉE EN 2005

#### 2005

 Identification individuelle des animaux, recensement, document de circulation

#### 2009

 Notification des mouvements par lots

#### 2010

 Identification électronique des animaux nés à partir du 01/07/2010

#### 2011

 Début du suivi individuel des animaux

## 2012

Traçabilité individuelle

#### 2013

 A partir de juillet, fin de l'électronisation du cheptel reproducteur identifié avant 2010 CE QUI CHANGE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012

# LE DOCUMENT DE CIRCULATION ÉVOLUE

#### → ON DISTINGUE 2 CATÉGORIES D'ANIMAUX :

- Les chevreaux de boucherie, nés en France et destinés à être abattus en France avant l'âge de 12 mois
- Les réformes et reproducteurs

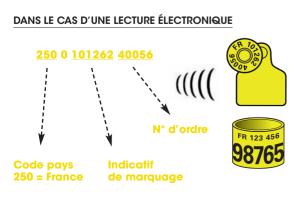
Reporter le nombre d'animaux du lot pour chaque catégorie

# **► LES RÈGLES DE REPORT** ÉVOLUENT :

- Pour les chevreaux de boucherie, reporter l'indicatif de marquage des chevreaux du lot (numéro à 6 chiffres)
- Pour les réformes et reproducteurs, reporter le numéro individuel de chacun des animaux du lot (numéro à 11 chiffres pour les boucles jaunes et 12 ou 13 chiffres pour les saumon)

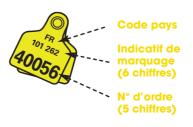
	1	Document	de circulatio	on	
Nom transporteur :	N° t		→		
			N°	Véhicule LLL L	
camion vide <sup>3</sup>	et heure):		DECHARGEMENT (Do	to at have b	
Signature du transporteur :			DECHARGEMENT (Date et heure):		
			Signature du transporter	ur;	
	DÉPART				
□ Elevage □ Op C				ARRIVÉE 5	
	ommerciaux 🔟 Centre R	assemblement 🖵 Marché	☐ Elevage ☐ Op	Commerciaux 🗖 Centre Ras	
N° Exploitation <sup>6</sup>	ш ш		Abattoir Particu	ulier Centre Ras	semblement   March
N° SIREN 7	I .		N° Exploitation <sup>6</sup> ou N°Abattoir		
Détenteur			ou N° SIREN 7		
Raison sociale			Détenteur		
ou Nom Prénom			Raison sociale		
Adresse exploitation			ou Nom Prénom		
Code Postal			Adresse exploitation 8		
Ville			Code Postal		
	Anne		Ville		
	Agneaux/chevreaux de boucherie	Reproducteurs		Agneaux/chevreaux	_
iombre d'ovins	o o o o o o o o o o o o o o o o o o o	et réformes		de boucherie	Reproducteurs
U OVEIS			Nombre d'ovins		et réformes
ombre de caprins			Svilla		
ao capitas			Nombre de caprins		
			oupinio		
INFORMATIONS A	COMPLÉTER OBLI	GATOIREMENT SI LE	Nb de morts transports	ONE UN ÉLECTION	
INFORMATIONS A IGNEAUX / CHEVR Indicatif 11:	COMPLÉTER OBLI	GATOIREMENT SI LE	Nb de morts transports  E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaus	RNE UN ÉLEVAGE <sup>®</sup> : x du lot et nombre d'an	imaux par
ndicatif 11:		indicatir (s) d		x du lot et nombre d'an	imaux par
EPRODUCTEURS	ET RÉFORMES 12;	Numéros nationaux o	E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaux	x du lot et nombre d'an	imaux par
EPRODUCTEURS	ET RÉFORMES 12.	Numéros nationaux	E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaus d'identification complets	x du lot et nombre d'an	
EPRODUCTEURS  Dussigné, détenteu tteste que ces anintaire.	ET RÉFORMES 12.	Numéros nationaux de la mention utile):	E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaus d'identification complets	x du lot et nombre d'an	
Dussigné, détenteu tteste que ces ani ntaire.	ET RÉFORMES 12:  Ir d'origine (cocher imaux ne présentert un lenteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile) : nt aucun risque (fournir obliga	E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaus d'identification complets essitant la transmission of	x du lot et nombre d'an	
Dussigné, détenteu tteste que ces ani ntaire.	ET RÉFORMES 12:  Ir d'origine (cocher imaux ne présentert un lenteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile) : nt aucun risque (fournir obliga	E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaus d'identification complets essitant la transmission des	x du lot et nombre d'an d'andre d'an d'andre d'an d'informations sur la cl	
Dussigné, détenteu tteste que ces ani ntaire.	ET RÉFORMES 12:  Ir d'origine (cocher imaux ne présentert un lenteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile):	E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaus d'identification complets essitant la transmission of	x du lot et nombre d'an d'andre d'an d'andre d'an d'informations sur la cl	
Dussigné, détenteu tleste que ces ani ntaire, e alimentaire au dét enteur de départ ture :	er d'origine (cocher imaux ne présenter un menteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile) : nt aucun risque nécei risque (fournir obliga	e marquage des animau: d'identification complets  d'identification complets  essitant la transmission ( toirement le document dei  Signature :	x du lot et nombre d'an d'andre d'an d'informations sur la cl dié à l'information sur la	tions sont exactes.
Dussigné, détenteu tleste que ces ani ntaire, e alimentaire au dét enteur de départ ture :	er d'origine (cocher imaux ne présenter un menteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile) : nt aucun risque nécei risque (fournir obliga	E MOUVEMENT CONCER e marquage des animaus d'identification complets essitant la transmission des	x du lot et nombre d'an d'andre d'an d'informations sur la cl dié à l'information sur la	tions sont exactes.
Dussigné, détenteu tleste que ces ani ntaire, e alimentaire au dét enteur de départ ture :	er d'origine (cocher imaux ne présenter un menteur d'arrivée).	Numéros nationaux de la mention utile) : nt aucun risque nécei risque (fournir obliga	e marquage des animau: d'identification complets  d'identification complets  essitant la transmission ( toirement le document dei  Signature :	x du lot et nombre d'an d'andre d'an d'informations sur la cl dié à l'information sur la	naine tions sont exactes.

#### RAPPEL SUR LE FORMAT DES NUMÉROS



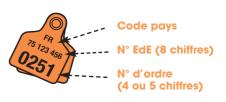
#### DANS LE CAS D'UN RELEVÉ MANUEL

ANIMAUX NÉS APRÈS 2005 (BOUCLES JAUNES)



ANIMAUX NÉS AVANT 2005 (BOUCLES SAUMON)

Mention relative à l'information sur la chaîne alimentaire (ICA). Voir document spécifique.



# NOTIFICATION - DANS LES 7 JOURS - DES MOUVEMENTS INDIVIDUELS





#### **QUOI**: Informations à notifier pour chaque mouvement :

**Notifier :** enregistrer les mouvements dans la base de données nationale

#### Suite à un chargement

(sortie d'animaux de mon exploitation)

Je notifie :

#### Suite à un déchargement

(entrée d'animaux sur mon exploitation)

Je notifie:

Le numéro EdE de mon exploitation

Le type de mon exploitation (élevage)

Le numéro DDPP du transporteur (s'il existe)

Le numéro d'immatriculation du véhicule

CE QUI CHANGE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012

#### Le nombre de caprins

- → En distinguant les chevreaux de boucherie, les animaux reproducteurs et de réforme
- ► En ajoutant les numéros individuels pour les animaux reproducteurs et de réforme

Le type d'exploitation de destination

Le numéro EdE de l'exploitation de destination, ou le numéro d'agrément sanitaire de l'abattoir de destination (si la destination est connue)

ou le numéro SIREN de l'opérateur commercial prenant en charge les animaux (si la destination est inconnue)

La date de sortie de mon exploitation

Le nombre de morts constaté lors du déchargement

Le type d'exploitation de provenance

Le numéro EdE de l'exploitation de provenance (si la provenance est connue) **ou** le numéro SIREN

de l'opérateur commercial apporteur d'animaux (si la provenance est inconnue)

La date d'entrée sur mon exploitation



### Comment : 2 procédures de notification possibles

#### SI JE NOTIFIE MOI-MÊME:

## → Je continue de notifier chaque mouvement à l'EdE :

 PAR INFORMATIQUE: en saisissant les informations du nouveau modèle de document de circulation, soit via mon logiciel de gestion de troupeau, soit via un portail Web

ou

 PAR COURRIER : en envoyant à l'EdE un exemplaire du document de circulation et en veillant à ce qu'il soit réceptionné dans les 7 jours

#### SI JE DÉLÈGUE LA NOTIFICATION À UN OPÉRATEUR D'AVAL :

#### ➡ Il continue de notifier à ma place comme auparavant :

- je dois signer avec lui un avenant à la convention de délégation pour le passage à la notification individuelle
- je suis toujours co-responsable des informations qu'il communique à la Base de Données Nationale

#### ATTENTION:

 je pense à notifier moi-même mes achats et ventes directs de reproducteurs, mon délégataire ne notifiant que les mouvements dont il a connaissance

#### **⇒** Je conserve :

- ma convention de délégation
- les accusés de notification fournis par mon opérateur d'aval

#### ÉQUARRISSAGE

- Il n'y a pas de document de circulation à établir.
   Je précise, lors de ma demande de passage de l'équarrisseur,
   le nombre d'animaux pour les différentes catégories d'âge, et :
  - pour les animaux de moins de 12 mois, l'indicatif de marquage de ces animaux
  - pour les animaux de plus de 12 mois, leur numéro d'identification individuel

### LE REGISTRE



#### La partie « identification » du registre d'élevage continue d'être constituée :

- du recensement annuel du cheptel
- de la liste des repères avec date de pose ou du carnet de mise-bas (en précisant l'année de naissance de chaque animal)
- · des documents de circulation correctement remplis
- · des bons d'équarrissage



#### **Bonnes pratiques**

Avec le suivi individuel permis par l'utilisation d'outils électroniques j'améliore la traçabilité sanitaire et j'ouvre de nouvelles perspectives de modernisation pour la gestion de mon troupeau et la filière caprine.

#### ACQUISITION DES NUMÉROS

- J'organise la contention de mes animaux pour faciliter la lecture des numéros
- Je relève les numéros qui me sont demandés :



- avec un lecteur électronique que l'on peut connecter à :
  - un ordinateur (PDA, smartphone, ordinateur de bureau) disposant d'un logiciel permettant l'impression des numéros directement sur un document de circulation et leur notification à l'EdE
  - une imprimante adaptée (voir avec mon fournisseur de lecteur) pour imprimer une liste que j'agrafe au document de circulation



Si vous utilisez un logiciel, assurez-vous auprès du fournisseur qu'il a bien pris en compte les dernières obligations réglementaires pour la notification individuelle et qu'il a opéré les évolutions nécessaires

<u>ou</u>

• visuellement, en les recopiant à la main

Contacts

Pour tous renseignements complémentaires, contactez votre EdE ou l'organisme chargé de l'identification des caprins



